



Déclaration d'accessibilité

En Pays de la Loire / Région Pays de la Loire



91 avenue de la République 75011 PARIS | www.numerik-ea.fr

SAS agréée Entreprise Adaptée | SIRET : 818 528 994 00036 | Numéro TVA intracommunautaire : FR81 818528994

numerik-ea est une entreprise du groupe Ctrl-a, pour un numérique juste et utile



n

Région Pays de la Loire s'engage à rendre son site Web accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes [liens vers le schéma pluriannuel et vers le plan d'action de l'année en cours incluant le bilan des actions réalisées l'année précédente].

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site Web :
<https://www.enpaysdelaloire.com/>

État de conformité

<https://www.enpaysdelaloire.com/> n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités et les dérogations sont énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité au RGAA 4.1.2 réalisé par la société [numerik-ea](#) révèle que :

- **39,19%** des critères RGAA 4.1.2 sont respectés.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **29**
- Nombre de critères non applicables : **32**
- Nombre de critères non conformes : **45**

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non-conformités

Liste des critères non-conformes :

- 1.2 - Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.3 - Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 1.8 - Chaque image texte porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?



- 1.9 - Chaque légende d'image est-elle, si nécessaire, correctement reliée à l'image correspondante ?
- 2.1 - Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
- 3.1 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- 3.2 - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 - Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- 4.1 - Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?
- 4.8 - Chaque média non temporel a-t-il, si nécessaire, une alternative (hors cas particuliers) ?
- 4.12 - La consultation de chaque média non temporel est-elle contrôlable par le clavier et tout dispositif de pointage ?
- 4.13 - Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance (hors cas particuliers) ?
- 6.1 - Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 6.2 - Dans chaque page web, chaque lien, a-t-il un intitulé ?
- 7.1 - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.3 - Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- 7.5 - Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?
- 8.6 - Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
- 8.7 - Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.9 - Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 9.1 - Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.3 - Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?



- 10.1 - Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.2 - Dans chaque page web, le contenu visible porteur d'information reste-t-il présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.3 - Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.4 - Dans chaque page web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins (hors cas particuliers) ?
- 10.5 - Dans chaque page web, les déclarations CSS de couleurs de fond d'élément et de police sont-elles correctement utilisées ?
- 10.7 - Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- 10.9 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.11 - Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans avoir recours soit à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256 px, soit à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320 px (hors cas particuliers) ?
- 10.12 - Dans chaque page web, les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité (hors cas particuliers) ?
- 10.13 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface sont-ils contrôlables par l'utilisateur (hors cas particuliers) ?
- 10.14 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
- 11.1 - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.5 - Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- 11.10 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.11 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?
- 11.13 - La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?



- 12.1 - Chaque ensemble de pages dispose-t-il de deux systèmes de navigation différents, au moins (hors cas particuliers) ?
- 12.6 - Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- 12.7 - Dans chaque page web, un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?
- 12.8 - Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
- 13.3 - Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?
- 13.10 - Dans chaque page web, les fonctionnalités utilisables ou disponibles au moyen d'un geste complexe peuvent-elles être également disponibles au moyen d'un geste simple (hors cas particuliers) ?
- 13.11 - Dans chaque page web, les actions déclenchées au moyen d'un dispositif de pointage sur un point unique de l'écran peuvent-elles faire l'objet d'une annulation (hors cas particuliers) ?

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018 ;
- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 16 janvier 2026.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- NVDA, Firefox



- Jaws , Firefox
- Voiceover, Safari,

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- WCAG contrast checker
- HeadingsMap
- Web developer
- ARC Toolkit
- PAC (PDF Accessibility Checker)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil : <https://www.enpaysdelaloire.com/>
2. Contact : <https://www.enpaysdelaloire.com/nous-contacter>
3. Plan du site : <https://www.enpaysdelaloire.com/sitemap>
4. Accessibilité : <https://www.enpaysdelaloire.com/declaration-d-accessibilite>
5. Mentions légales : <https://www.enpaysdelaloire.com/mentions-legales>
6. Nouveaux Voyages : <https://www.enpaysdelaloire.com/nouveaux-voyages/energisant>
7. Article - Nouveaux Voyages : <https://www.enpaysdelaloire.com/nouveaux-voyages/au-vert/une-bolee-d-air-pur-dans-les-alpes-mancelles-le-temps-d-un-weekend>
8. Brochures (PDF) : <https://www.enpaysdelaloire.com/brochures>
9. Recherche résultats : <https://www.enpaysdelaloire.com/suggestions/mer>
10. Résultat de recherche Mer :
<https://www.enpaysdelaloire.com/suggestions/edito/mer>
11. Article : <https://www.enpaysdelaloire.com/selon-mes-envies/sites-de-visite-incontournables/depayement-total-au-parc-oriental-de-maulevrier>
12. Hébergements : <https://www.enpaysdelaloire.com/hebergements>
13. Réservation d'activité 1 : <https://www.enpaysdelaloire.com/activites/autour-de-l-eau/evasion-oenotouristique#section-reservation>
14. Réservation d'activité 2 :
<https://www.enpaysdelaloire.com/hebergements/chambres-d-hotes/villa-seyal#section-reservation>
15. Page de réservation : Votre sélection :
https://reservation.enpaysdelaloire.com/z1e2_fr-.aspx?Param/Action=0&Rd=QaBCQUE&Rf=ZUYZ2RY9NPPRYHU49FWYBKHJY3
16. Page de réservation : Saisissez vos coordonnées :
<https://reservation.enpaysdelaloire.com/index.aspx>
17. Page de réservation : Finaliser ma réservation activité 1 :
<https://reservation.enpaysdelaloire.com/index.aspx>
18. Page de réservation : Finaliser ma réservation activité 2 :



<https://reservation.enpaysdelaloire.com/index.aspx>

19. Selon mes envies : <https://www.enpaysdelaloire.com/selon-mes-envies/art-de-vivre>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message [url du formulaire en ligne]
- Contacter [Nom de l'entité responsable du service en ligne] [url d'une page avec les coordonnées de l'entité]

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site web un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07